L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 20 SEPTEMBRE 1892.

Ventes de Propriétés Foncières

— POUR —

TAXES DE VILLE

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile du District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 1er jour d'Octobre, A. D., 1892 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment des dites années et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

AUGUSTIN, JAMES—
47 Pour taxes de ville des années 1880, $1 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1884, 5 1885, $6 35; 1886, 5 06; 1887, 5 05.
Montant à......$38 40
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 755, borné par les rues Claiborne, Nouvelle-Orléans, Prosper et l'avenue St-Bernard, mesurant 26 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 86 pieds de profondeur.

ARCHER, REUBEN—
190 Pour taxes de ville des années 1882, $6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$27 51
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 1202, borné par les rues St-Bernard, Nouvelle-Orléans, Force et Verte, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Bernard sur 120 pieds de profondeur.

AVEGNO, FRANÇOIS SUC. DE—
233 Pour taxes de ville des années 1885, $114 30; 1886, 90 90.
Montant à......$205 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 29, borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville, mesurant 32 pieds de face à la rue Decatur sur 153 pieds de profondeur.

ANTZ, HENRY A.—
326 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$3 35
Trois lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 5, 6 et 7, dans l'îlet No 584, bornés par les rues Banks, Dolhonde, Broad, Rand et l'avenue Tulane, mesurant 75 pieds de face à la rue Banks sur 100 pieds de profondeur.

AVEGNO, Mme CLAIRE—
235 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$45 45
Une portion de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie de lot No 4 dans l'îlet no 29, borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et Bienville, mesurant 16 pieds de face à la rue Decatur sur 181 pieds de profondeur.

ANGAUD, EMILE—
360 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à......$6 42
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 17 dans l'îlet no. 156, borné par les rues Bienville, Douane Liberté et Marais mesurant 22 pieds de face à la rue Bienville sur 119 pieds de profondeur.

ANGAUD, EMILE—
369 Pour taxes de ville de l'année 1880, Taxe spéciale.
Montant à......$7 06
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3, dans l'îlet no 17, borné par les rues Decatur, Chartres, Esplanade et Quartier mesurant 25 pieds de face à la rue Decatur sur 70 pieds de profondeur.

BARTLEY, ROBERT H.—
388 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à......$101 60
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'îlet No 140, borné par les rues Constance, Thalie, Magazine et Erato, mesurant 61 pieds de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 127 pieds 10 pouces sur l'autre.

BOTARD ou BATARD ANDRE M.—
525 Pour taxes de ville des années 1880, $7 44; 1881, 3 57; 1883, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$34 72
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet no 450, borné par les rues Adams, Urquhart, Gordon et Marais, formant l'encoignure des rues Adams et Urquhart, mesurant 261 pieds de face à la rue Adams sur 139 pieds de profondeur sur la rue Urquhart.

BRANDT, Mme JOSEPHINE—
590 Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 2 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$34 72
Deux lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 13 et 14 dans l'îlet No 423, borné par les rues Urquhart, Press, St Ferdinand et Marais, mesurant 45 pieds de face à la rue Urquhart sur 120 pieds de profondeur.

BLANCHIN, ANTOINE—
573 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, 12 49; 1882, 19 65; 1883, 8; 1884, 8; 1885, 10 16; 1886, 8 06.
Montant à......$78 53
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 9 dans l'îlet no 494, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Marais et Urquhart, mesurant 24 pieds de face à la rue Marigny sur 126 pieds de profondeur.

BLANZ, JACOB—
584 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à......$26 21
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet no 888, borné par les rues St Antoine, Antonia, Soldats et Joséphine, mesurant 26 pieds de face à la rue St-Antoine sur 115 pieds de profondeur.

BLACKWELL, F. W.—
6 6 Pour taxes de ville des années 1886, $3 03; 1887, 3 03.
Montant à......$6 06
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 19 dans l'îlet no 197, borné par les rues De Armas, Decatur, Franklin et Mouton, mesurant 32 pieds de face à la rue De Armas sur 128 pieds de profondeur.

BRACK ou BROCH, C. ou SUC de C.—
768 Pour taxes de ville des années 1880, $19 21; 1882, 41 28; 1883, 26; 1884, 26; 1885, 33 02; 1886, 26 26 1887, 26 26.
Montant à......$197 03
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 22 et parties des lots no 1, 2 et 3, dans l'îlet No 167, borné par les rues Peniston, Constance, Laurel et Général Taylor, mesurant comme suit: le lot no 22 mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Peniston sur 115 pieds 1 pouce de profondeur, et les parties des lots nos 1, 2 et 3 mesurant 19 pieds de face à la rue Peniston sur 85 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur.

BRADY, DENNIS—
735 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 12 49; 1882, 22 28.
Montant à......$49 39
Un lot de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 429 borné par les rues Bacchus, Foucher, Dryades et Apollon, formant l'encoignure des rues Bacchus et Foucher, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Bacchus sur 120 pieds de profondeur sur la rue Foucher.

BRIDGE, B.G. et C. D.—
756 Pour taxes de ville des années 1880, $3 32; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$32 90
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 12 et 13 dans l'îlet no 43, borné par les rues Macarty Commerciale et Milandon, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Macarty sur 150 pieds de profondeur.

BACAS, CHAS.—
757 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 4 46; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 6 35; 1886, 5 06.
Montant à......$38 35
Deux lots de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 24 et 25 dans l'îlet No 73, borné par les rues Hampson, Lowerline, Oliver et Deuxième, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 108 pieds de profondeur.

BOUVIER, NICHOLAS—
871 Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4 00; 1884, 4 00; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$34 72
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 6, dans l'îlet no 1181, borné par les rues Liberté, l'avenue de Londres, les rues Habans et Force, mesurant 30 pieds de face à la rue Liberté sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1044 Pour taxes de ville des années 1882, $23 02; 1883, 14 50; 1884, 14 50; 1885, 18 41 1886, 14 65; 1887, 14 64.
Montant à......$99 72
Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 2, 3 et 5 dans l'îlet No 433, borné par les rues Ursulines, Rendon ou Deuxième, Lopez ou Troisième et St-Philippe, mesurant comme suit: les lots nos 1, 2 et 3 formant l'encoignure des rues Ursulines et Rendon ou Deuxième, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Rendon ou Deuxième et une autre ligne de côté, et le lot no 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1045 Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06, 1887, 6 06.
Montant à......$41 27
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8, dans l'îlet no 433 borné par les rues Rendon ou Deuxième, Lopez ou Troisième, Ursulines et St-Philippe, mesurant 15 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 100 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1046 Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à......$35 21
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 9 dans l'îlet no 433 borné par les rues Rendon, ou Deuxième, Ursulines, St-Philippe, Lopez ou Troisième, mesurant 99 pieds de face à la rue Rendon ou Deuxième sur 154 pieds de profondeur.

BARTHELEMY, A. L.—
1047 Pour taxes de ville des années 1882, $9 53; 1883 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1887, 6 06.
Montant à......$45 21
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'îlet no 433, borné par les rues Lopez ou Troisième, Rendon ou Deuxième, Ursulines et St-Philippe, mesurant 100 pieds de face à la rue Lopez sur 154 pieds de profondeur.

BASTER, Mme JOHN et Mlle LETTIE P. BOUNETTE—
1063 Pour taxes de ville des années 1882, $12 70; 1883, 8; 1886, 8 08.
Montant à......$28 78
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 3 dans l'îlet no 764, borné par les rues Laharpe, Lapeyrouse, Derbigny et Roman, mesurant 35 pieds de face à la rue Laharpe sur 100 pieds de profondeur.

BOGUILLE, LUDGER—
1247 Pour taxes de ville des années 1885, $6 35; 1886, 5 05, 1887, 5 05.
Montant à......$16 45
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 7 et 8 dans l'îlet no 1320, borné par les rues Law, Français, Vertu et Magistrat, mesurant comme suit: le lot No 7 mesurant 127 pieds de face à la rue Union sur 126 pieds de profondeur, et le lot No 8 mesurant 31 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds de profondeur.

BLASE, GASPARD—
1251 Pour taxes de ville des années 1885, $6 35; 1886, 5 05; 1887, 5 05.
Montant à......$16 45
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 7 dans l'îlet No 644, borné par les rues Washington, Musique, Robertson et Claiborne, mesurant 27 pieds de face à la rue Washington sur 100 pieds de profondeur.

BUSH, ELIJAH—
1269 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à......$7 62
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme partie du lot no 10 dans l'îlet no 64, borné par les rues Bouny, Alix, Powder et Elie, formant l'encoignure des rues Bouny et Alix, mesurant 32 pieds de face à la rue Bouny sur 122 pieds de profondeur sur la rue Alix.

BOYD, WM.—
1298 Pour taxes de ville des années 1885, $4 44; 1886, 3 54; 1887, 3 54.
Montant à......$11 52
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet no 318, borné par les rues Burdette, Washington, Dixième et Napoléon, formant l'encoignure des rues Burdette et Napoléon et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur sur la rue Napoléon.

BERTONNIERE, J. H.—
1238 Pour taxes de ville des années 1886, $2 42; 1887, 2 42.
Montant à......$4 84
Deux lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés dans l'îlet No 601, borné par les rues Olympia, St-Patrick, St-Louis et Conti, mesurant ensemble 43 pieds de face à la rue Olympia sur 157 pieds de profondeur.

BACKHAUS, Mme AUGUST—
1363 Pour taxes de ville des années 1886, $60 60; 1887, 60 60.
Montant à......$121 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 19, borné par les rues Decatur, Chartres, Quartier et Hôpital, mesurant 30 pieds de face à la rue Decatur sur 120 pieds de profondeur.

BRADFORD, VICTORIA—
1408 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$30 30
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 21 dans l'îlet no 549, borné par les rues Palmyre, Dolhonde, Broad et l'avenue Cleveland mesurant 45 pieds de face à la rue Palmyre sur 159 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur.

BECK, E. A.—
1492 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$161 60
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 7 dans l'îlet no 6 borné par les rues Peters, Clinton, Douane et Bienville, mesurant 26 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Peters sur 24 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du fond, 90 pieds 10 pouces et 3 lignes sur une ligne de côté et 87 pieds 3 pouces et 6 lignes sur l'autre ligne de côté.

CADION, Vve WM et JACQUES BONNIEN ou BONNIER—
1545 et 1781 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à......$26 01
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots 11 et 12 dans l'îlet no 1238 borné par les rues Champs-Elysées, Vertu, Magistrat et François, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur.

COCHRAN, Mlle LOUISA—
1680 Pour taxes de ville des années 1880, $10 92; 1881, 10 70; 1882, 19 04; 1884, 12; 1885, 15 24.
Montant à......$67 90
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'îlet no 627, borné par les rues Union, Bagatelle, Robertson et Claiborne, mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 128 pieds de profondeur.

CHARLAT ou CHARLET, Mlle E.—
1792 Pour taxes de ville des années 1880, $7 28; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 4; 1885, 5 08; 1886, 4 04.
Montant à......$35 36
Quatre portions de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet no 1507, borné par les rues Habana, Warsaw, Loi et Hope, mesurant comme suit: 17 pieds de face à la rue Habana sur 125 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 110 pieds sur l'autre 128 pieds de face à la rue Habana sur 110 pieds de profondeur; 32 pieds de face à la rue Hope sur 159 pieds de profondeur sur une ligne de côté et 110 pieds sur l'autre et 109 pieds de face à la rue Loi sur 159 pieds de profondeur.

COLEMAN, JACOB—
1835 Pour taxes de ville des années 1881, $2 23; 1882, 3 97; 1883, 2 50; 1884, 2 50; 1885, 3 18; 1886, 2 53; 1887, 2 53.
Montant à......$19 44
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 4 dans l'îlet no 183, borné par les rues Decatur Franklin, Victor et De Armas, mesurant 32 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

CALVERIE, E.—
1839 Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 3 57; 1882, 6 35; 1883, 4; 1884, 4; 1885, 5 06; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$34 72
Quatre lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 9, 10, 11 et 12 dans l'îlet No 281, borné par les rues Hancock, Bringier, Franklin et Magellan, mesurant comme suit: le lot No 9 mesurant 64 pieds de face à la rue Hancock sur 150 pieds de profondeur, les lots nos 10, 11 et 12 formant l'encoignure des rues Hancock et Bringier et mesurant ensemble 123 pieds de face à la rue Hancock sur 192 pieds de profondeur sur la rue Bringier.

CAIN, JAMES—
1857. Pour taxes de ville des années 1880, $6 36; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10.
Montant à......$51 02
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 20, 21, 22, 23 et 24 dans l'îlet no 486, borné par les rues Télémaque, St-Denis, Dryades et l'avenue Louisiana, formant l'encoignure des rues Télémaque et St-Denis et mesurant ensemble 150 pieds de face à la rue Télémaque sur 128 pieds de profondeur sur la rue St-Denis.

CHALIN, JEAN—
1866 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40.
Montant à......$54 24
Une portion de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet no 54, (Greenville), borné par les rues Lowerline, Louise, Anne et Pin, formant l'encoignure des rues Lowerline et Louise et mesurant 150 pieds de face à la rue Lowerline sur 120 pieds de profondeur sur la rue Louise.

COUTOLOU, M. P. ou M. T., M. F. et PETER—
2004. Pour taxes de ville des années 1881, $3 63; 1882, 4 76; 1887, 3 03.
Montant à......$10 47
Trois lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 8 et 9 dans l'îlet no 587, borné par les rues Ste-Anne, Napoléon, Salomon et Dumaine, mesurant comme suit: le lot No 1 formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Napoléon, mesurant 23 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 124 pieds de profondeur sur la rue Napoléon, le lot No 8 mesurant 23 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 133 pieds de profondeur, le lot No 9 formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Salomon et mesurant 23 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 133 pieds de profondeur sur la rue Salomon.

CHAUVET, AUGUST—
2069 Pour taxes de ville des années 1882, $31 75; 1884, 20; 1886, 25 40; 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à......$117 55
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'îlet No 284, borné par les rues Ste-Anne, Miro, Galvez et Dumaine, mesurant 23 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 129 pieds de profondeur.

CHINN, SCOTT—
2075 Pour taxes de ville des années 1885, $7 62; 1887, 6 06.
Montant à......$13 68
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 905, borné par l'avenue St-Bernard, les rues Célestine ou Johnson, Joséphine ou Prieur et l'avenue de Londres, formant l'encoignure de l'avenue St-Bernard et de la rue Célestine ou John et et mesurant 53 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 64 pieds de profondeur sur la rue Célestine ou Johnson.

CUNNINGHAM, WM—
2118 Pour taxes de ville des années 1884, $40; 1885 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à......$171 60
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme lots Nos 17 et 18 dans l'îlet No 328, borné par les rues Franklin, Liberté, Julia et Girod, mesurant ensemble 56 pieds de face à la rue Franklin sur 128 pieds de profondeur.

CALDER, JOHN—
2163 Pour taxes de ville des années 1884, $60; 1885, 76 76; 1887, 76 76.
Montant à......$213 52
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 24 dans l'îlet No 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds de face aux rues Fulton et Peters sur 117 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de la rue Fulton, traversant à la ligne sur la rue Peters.

CALDER, JOHN—
2164 Pour taxes de ville des années 1884, $12; 1885, 22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à......$77 22
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9 et 10 dans l'îlet No 221, borné par les rues Liberté, St-André, Franklin et Joséphine, formant l'encoignure des rues St-André et Liberté et mesurant ensemble 50 pieds 3 pouces de face à la rue St-André sur 90 pieds de profondeur sur la rue Liberté.

CALDER, JOHN—
2166 Pour taxes de ville des années 1884, $12; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à......$51 48
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'îlet no 197, borné par les rues Upperline, Lyon, Camp et Magazine, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Upperline sur 95 pieds de profondeur.

CHAFFE & SONS, JOHN—
2181 Pour taxes de ville des années 1884, $60; 1885, 76 20; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à......$192 76
Dix-sept lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1 à 17 inclusivement et formant l'îlet de terre no 252, borné par les rues Perrier, Prytanée, Léontine et l'avenue Peters, mesurant ensemble 232 pieds de face à la rue Léontine, 212 pieds sur la rue Prytanée et 201 pieds sur la rue Perrier et l'avenue Peters.

CALDER, Mlle MARY—
2204 Pour taxes de ville des années 1884, $90; 1885, 114 30; 1886, 90 90; 1887, 90 90.
Montant à......$376 10
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 21 et 24 dans l'îlet No 118, borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Erato, formant l'encoignure des rues Constance et Erato et mesurant ensemble 64 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds de profondeur sur la rue Erato.

CALDER, SUC de JOHN R.—
2239 Pour taxes de ville des années 1885, $127; 1886, 101; 1887, 101.
Montant à......$329 00
Deux lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 11 et 14 dans l'îlet no 204, borné par les rues St-André, Joséphine, Prytanée et Coliseum, mesurant 54 pieds de face à la rue St-André sur 169 pieds de profondeur.

CLARKE, SUC de THOS J.—
2443 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à......$30 30
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet no 109, borné par les rues Jackson, Constance, Laurel et Philip, formant l'encoignure des rues Jackson et Constance et mesurant 33 pieds de face à la rue Jackson sur 12 pieds de profondeur sur la rue Constance.

CLARKE, SUC de THOS J.—
2444 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à......$60 60
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1 et 2 dans l'îlet no 165, borné par les rues Washington, Constance, Chestnut et Camp, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington sur 120 pieds de profondeur.

DRISCOLL, WM—
2639 Pour taxes de ville des années 1884, $5; 1886, 6 06, 1887, 6 06.
Montant à......$17 12
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'îlet no 519, borné par les rues Commune, Johnson, Galvez et Gravier, mesurant 10 pieds de face à la rue Commune sur 120 pieds de profondeur.

DENMAN, Vve ISAAC M.—
2784 Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1883, 18; 1884, 18.
Montant à......$64 84
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'îlet no 374, borné par les rues Champs Elysées, Frenchmen, Rampart et St-Claude, mesurant 25 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 112 pieds de profondeur.

DIERKER, A.—
2902 Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 4 76; 1883, 3; 1884, 3; 1885, 3 81; 1886, 3 03; 1887, 3 03.
Montant à......$26 04
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'îlet No 837, borné par les rues Joséphine, Mandeville, Marigny et Rocheblave mesurant 60 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur.

DOUGLAS, Mme CLARISSA—
2881 Pour taxes de ville des années 1885, $10 16; 1886, 8 04; 1887, 8 04.
Montant à......$26 32
Un lot de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet no 29, borné par les rues Anne, Hillary, Clinton et Esther, formant l'encoignure des rues Anne et Hillary, et mesurant 30 pieds de face à la rue Anne sur 149 pieds de profondeur sur la rue Hillary.

DUNCAN, WM—
2918 Pour taxes de ville de l'année 1880.
Montant à......[illegible]
Moins payé à compte le 17 mars 1890......[illegible]
Balance due......$17 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 1 dans l'îlet no 210, borné par les rues Tchoupitoulas, Carondelet, Melpomène et St-Charles, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds de profondeur.

DUPIERRIS, FRANÇOIS—
3023 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à......$66 23
Un morceau de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet no 487, borné par les rues St-Claude, Andry, Egania et les bois, mesurant 2 arpents de face à la rue St-Claude sur 65 arpents de profondeur.

DUPIERRIS, FRANÇOIS—
3025 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à......$7 94
Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 1, 2, 3, 4 et 5 dans l'îlet no 547, bornés par les rues Reynes, Urquhart, Villeré et Forstall, formant l'encoignure des rues Reynes et Urquhart, mesurant ensemble 140 pieds de face à la rue Reynes sur 120 pieds de profondeur sur la rue Urquhart.

DEL BONDIO, FRED—
3062 Pour taxes de ville des années 1883, $160; 1884, 160; 18 5, 216 90; 1886, 171 70; 1887, 171 70.
Montant à......$879 90
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot no 18 ou 24 et 25 dans l'îlet no 151, borné par les rues Robin, Magazine, Race et Camp, mesurant 64 pieds de face à la rue Camp sur 127 pieds de profondeur.

D'ECHAUX, JULES—
3154 Pour taxes de ville des années 1884, $4 00; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$12 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 23, dans l'îlet Nos 623 et 624 borné par les rues Antonia, St Bernard, Villeré et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 129 pieds de profondeur.

DURACHER, Vve B.—
3196 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à......$12 70
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 30 et 31 dans l'îlet No 337, borné par les rues Toulouse, St-Pierre, Dorgenois et Broad, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue Toulouse sur 106 pieds de profondeur.

DOYEN, NICHOLAS—
3409 Pour taxes de ville des années 1885, $3 81; 1886, 3 03.
Montant à......$6 84
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot "A 10" dans l'îlet no 1040, borné par les rues Galvez, Colombus, Kerlerec et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Galvez sur 110 pieds de profondeur.

DURST, JOHN—
3214 Pour taxes de ville de l'année 1885.
Montant à......$127 00
Un îlet de terre, dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'îlet No 4, borné par les rues Front, Levée, State et la ligne de Hurstville, mesurant 786 pieds de face à la rue Front sur 300 pieds de profondeur.

DEMBRUM, A. B.—
3332 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$4 04
Une portion de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 402, bornée par les rues Ste-Anne, Dumaine, l'avenue Hagan et le Bayou St-Jean, mesurant 30 pieds de face au Bayou St-Jean sur 87 pieds de profondeur.

ENGLISH, JOHN—
3403 Pour taxes de ville des années 1880, $4 50, 1882, 9 53.
Montant à......$14 03
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 19 dans l'îlet no 424, borné par les rues Willow, Clio, Clara et Erato, mesurant 32 pieds de face à la rue Willow sur 126 pieds de profondeur.

FLATCH, GEORGE—
3651 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10.
Montant à......$76 72
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 18 dans l'îlet No 321, borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Philippe sur 105 pieds de profondeur.

FLEITAS, PAULINE R.—
3807 Pour taxes de ville des années 1881, $3 57; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$11 65
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 896, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Prieur et Roman, mesurant 31 pieds de face à la rue Columbus sur 94 pieds de profondeur.

FRYE, GERHARD W.—
3847 Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à......$40 00
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'îlet no 26, borné par les rues Levée, Napoléon, Premier et Deuxième, mesurant 32 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Levée sur 149 pieds 1 pouce de profondeur d'un côté et 147 pieds 3 pouces de l'autre.

FLANNAGAN, JOHN—
3894 Pour taxes de ville des années 1884, $4; 1885, 5 08; 1886, 4 04; 1887, 4 04.
Montant à......$17 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'îlet No 418, borné par les rues Derbigny, Mandeville, Marigny et Roman, mesurant 27 pieds de face à la rue Derbigny sur 160 pieds de profondeur.

FINNEY, PATRICK A.—
4017 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$4 04
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet no 580, borné par les rues Poydras, Lafayette, Miro et Galvez, mesurant 23 pieds de face à la rue Poydras sur 119 pieds de profondeur.

FINNEY, PATRICK A.—
4018 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$4 04
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 6 dans l'îlet no 580, borné par les rues Poydras, Lafayette, Miro et Galvez, mesurant 23 pieds de face à la rue Poydras sur 114 pieds de profondeur.

GODRDAIN, Mme J. V.—
4152 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10; 1884, 10; 1885, 12 70.
Montant à......$66 61
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 6 et 6, 7 8, 9 et 10 dans l'îlet no 356, borné par les rues Dumaine, Broad, White et St-Anne, mesurant ensemble 120 pieds de face comme lots nos 6 à 10, chaque 29 pieds de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur.

GAUDRIER, ALEX—
4280 Pour taxes de ville des années 1880, $3 64; 1881, 17 84; 1882, 31 75; 1884, 20; 1885, 20; 1886, 25 40, 1886, 20 20; 1887, 20 20.
Montant à......$172 60
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'îlet no 84, borné par les rues Multième, Annonciation, Neuvième et Chippewa mesurant 27 pieds de face à la rue Multième sur 1/5 pieds de profondeur.

GILMORE, SAM L. et JOHN JAMES HAYES—
4516 et 5037 Pour taxes de ville des années 1883, $120; 1884, 120; 1885, 152 40; 1886, 90 90; 1887, 60 60.
Montant à......$543 90
Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme les lots nos 1059 et 1060, bornés par les rues Champs Elysées, Marigny, Mandeville, Union et Liberté, mesurant ensemble 290 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 537 pieds 6 pouces de profondeur, sur les rues Génie et Liberté.

GENELLA, CHAS—
4708 1/2 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$46 46
Une portion de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désignée comme le lots Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 et le fond du lot No 12 dans l'îlet No 106, bornée par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Amelia et Peniston, mesurant comme suit: les lots Nos 5, 6, 7, 8 et 9 formant l'encoignure des rues Peniston et Jersey, mesurant 167 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Peniston sur 82 pieds de profondeur sur la rue Jersey, le lot no 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey, 30 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne du fond sur 152 pieds 1 pouce 5 lignes de profondeur et le fond du lot no 12 mesurant 30 pieds 6 pouces 9 lignes sur la ligne de façade sur 15 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur.

HOLZ, ALFRED—
4731 Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 71 24; 1882, 127; 1886, 60; 1886, 60.
Montant à......$431 29
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme l'îlet no 486 et autres, borné par le Bayou St-Jean, rive gauche, les rues St-Philippe et Dumaine et le Chemin de la Métairie, mesurant 272 pieds de face au Bayou St-Jean, rive gauche, sur 2040 pieds de profondeur.

HEWLET, ERNEST—
4813. Pour taxes de ville des années 1880, $9 27, 1881, 8 24; 1884, 11 11; 1885, 7; 1886, 7; 1886, 5 86; 1886, 7 07.
Montant à......$55 66
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 3 dans l'îlet no 755, borné par l'avenue St-Bernard, les rues Claiborne, Nouvelle-Orléans et Prosper, mesurant 25 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 90 pieds de profondeur.

HANNEMANN, Mme JOHN T.—
5078 Pour taxes de ville des années 1884, $60; 1885, 76 20; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant......$257 40
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'îlet no 254, borné par les rues Calliope, Baronne, Dryades et Clio, mesurant 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Calliope sur 150 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur.

HANNEMANN, Mme JOHN T.—
5079 Pour taxes de ville des années 1884, $34; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à......$165 60
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'îlet No 254, borné par les rues Gravier, Franklin, Liberté et Commune, mesurant 43 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Gravier sur 76 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur.

HANNEMANN, Mme JOHN T.—
5080 Pour taxes de ville des années 1882, $127; 1884, 80; 1886, 101 00; 1886, 80 80; 1887, 80 80.
Montant à......$470 20
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 91, borné par les rues St-Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 86 pieds de profondeur.

HANNEMANN, Mme JOHN T.—
5081 Pour taxes de ville des années 1884, $60; 1885, 82 82; 1886, 66 66; 1887, 66 66.
Montant à......$277 14
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 99, borné par les rues St-Louis, Rempart, Bourgogne et Toulouse, mesurant 35 pieds de face à la rue St-Louis sur 63 pieds de profondeur.

HAWKINS, SMITH—
5408 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à......$4 04
Un lot de terre, dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot no 8 dans l'îlet No 314 borné par les rues Troisième, St-David, Liberté et Quatrième, mesurant 36 pieds de face à la rue Troisième sur 125 pieds de profondeur.

JOSEPH, LIZAR H.—
5654 Pour taxes de ville des années 1881, $89 20; 1883, 100; 1884 100; 1885, 127; 1886, 101; 1887, 101.
Montant à......$618 20
Un lot de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 42 dans l'îlet no 204, borné par les rues Ste-Marie, Prytanée, Coliseum et St-André, mesurant 27 pieds 1 pouce de face à la rue Ste-Marie sur 155 pieds 3 pouces de profondeur sur la rue Prytanée, formant l'encoignure des rues Ste-Marie et Prytanée.

JONES, JAMES—
5744 Pour taxes de ville des années 1885, $30 48, 1886, 24 24, 1887, 24 24.
Montant à......$78 96
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 3 ou 14 dans l'îlet no 299 borné par les rues St-Claude, Press, Montegut et Marais, mesurant 51 pieds de face à la rue St-Claude sur 100 pieds de profondeur sur la rue St-Claude, formant l'encoignure des rues St-Claude et Press.

JONES, JAMES—
5745 Pour taxes de ville des années 1885, $20 32, 1886, 16 16, 1887, 16 16.
Montant à......$52 64
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 13 dans l'îlet no 286, borné par les rues Française, Union, St-Claude et Rampart, mesurant 31 pieds de face à la rue Française sur 96 pieds de profondeur.

JONES, JAMES et SUC de JOS HOFFIGNAC—
5761 et 5954 Pour taxes de ville des années 1885, $11 45; 1886, 4 50; 1887, 4 55.
Montant à......$20 53
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8 dans l'îlet No 400, borné par les rues Montegut, Feliciana, St-Claude et Marais, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Montegut sur 126 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur.

MEYER, VICTOR—
7821 Pour taxes de ville des années 1885, $380; 1886, 303; 1887, 1,616.
Montant à......$2,312 00
Cinq lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots nos 17, 18, 19, 20 et 21 dans l'îlet No 286, borné par les rues Baronne, Union, Carondelet et Gravier, mesurant comme suit: les lots Nos 17 à 20 formant l'encoignure des rues Baronne et Union, mesurant ensemble 108 pieds 7 pouces de face à la rue Baronne sur 122 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du fond, sur 110 pieds de profondeur sur la rue Union; le lot No 21 mesurant 26 pieds 9 pouces de face à la rue Union sur 99 pieds 2 pouces de profondeur sur une ligne de côté, 96 pieds 3 1/4 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et 28 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du fond.

MEYER, ADOLPH—
7823 Pour taxes de ville des années 1885, $203 30, 1886, 161 60, 1887, 161 60.
Montant à......$526 50
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No 262, borné par les rues Gravier, Dryades, Union et Perdido, mesurant 27 pieds de face à la rue Baronne sur 106 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne de côté et 108 pieds sur l'autre.

MEYER, ADOLPH—
7836 Pour taxes de ville des années 1886, $393 60; 1886, 242 60; 1887, 242 60.
Montant à......$745 80
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 6, 7 et 8 dans l'îlet No 47, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Gaienne et Erato, mesurant ensemble 71 pieds 2 pouces de face à la rue Peters sur 182 pieds 3 pouces de profondeur.

MEYER, ADOLPH—
7844. Pour taxes de ville des années 1885, $763; 1886, 90; 1887, 909.
Montant à......$2,378 00
Six lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans l'îlet No 48, borné par les rues Peters, Gaienne, Calliope et Tchoupitoulas, formant comme suit: les lots Nos 1 à 5 formant l'encoignure des rues Peters et Gaienne, mesurant ensemble 159 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Peters sur 191 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue Gaienne, le lot No 6 formant l'encoignure des rues Peters et Calliope et mesurant 21 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur 191 pieds 10 pouces de profondeur sur la rue Calliope.

SHERIDAN, WM—
5912 Pour taxes de ville de l'année 1884.
Montant à......$24 00
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 14 et 15 dans l'îlet no 165, borné par les rues Bolivar, Commune, Gravier et St Jean, mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue Bolivar, sur 122 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs, de la ville et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété qu'aucun débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens et les pénalités.

CHAS E. SCHENCK,
Trésorier de la ville.

DANS LES BONNES PHARMACIES

Sparadrap Révulsif au THAPSIA

à la Résine de Thapsia et Saffran

De la Maison DESNOIX

17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS

Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi 19 septembre 1892.

COMPTOIR D'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1,751,060 00	$297,351 00
Même temps la semaine dernière	1,735,796 00	263,806 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

Mouvement. — Souverains Victoria, $4 90; 20 francs, $3 86 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; 25 pesetas espagnoles, $4 70, or léger américain, 97 à 97 ¾; argent mutilé américain 73 à 75 par oz; dollars mexicains, 63 à 65; sols péruviens, 61 à 63 ½; pesos chiliens, 61 à 63 ½; argent anglais, par $, $4 80 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 80 à 4 80; billets de la Banque de France, 18 ¾ à 19 ½.

MARCHÉ MONÉTAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande continue bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel	—6
do A1	—8
Prêts sur garanties collatérales	7 à 8
Time do do	7 à 8
Papier hypothécaire	—8

New-York—Taux de l'argent 3.

Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 3; consols 97 5/16 au lot pour l'argent, — pour l'accompte d'octobre; U. S. 4's —.

Paris—Rentes—99.92 ½.

Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38 ¾; New York 83 ¾; Nlle-Orléans 83 ½.

CHANGE.

REICHSMARKS—94 ¾.

Le STERLING est faible.

Commercial (60 jours)	485 ¾ à 484
Traites de banques (60 jours)	486 ½

Les FRANCS sont faibles.

Francs de commerce (60 jours)	5.21 ¼
Traites de banques (60 jours)	5.16 ¼

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est faible.

Traites de commerce $1 d'escompte.
Traites de banques 50c. d'escompte à pair.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

$2,000 Louisiana 4's	92 ½
$3,000 Bons à prime	162

Appel de 2 P. M.

$6,000 Louisiana 4's	92 ¾
$1,000 Louisiana 4's	92 ¾

Après l'appel de 2 P. M.

10 actions du Bank of Commerce	14 ½
$1,000 Louisiana 4's	92 ¾
5 actions du Bank of Commerce	15
5 actions du Bank of Commerce	15
$1,000 Louisiana 4's	92 ½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	....
Bank of Commerce	10	14 ½	15 ½
Canal & Banking Co.	100	137 ½	144
Citizens'	100	....	....
Germania National	100	250	230
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	200	215
Louisiana National	100	186	....
Metropolitan	100	....	175
Mutual National	100	....	106
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	162
Union National	100	....	....
Whitney National	100	....	....
Southern National	100	....	100 ½
Traders'	100	90	....
N. O. Coopérative B'k'g As.	....	19	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.	100	45	60
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co.	100	....	....
Hibernia Ins.	100	....	....
Lafayette	100	....	....
Sun	25	75	....
Mechanics' Mutual	100	....	....
Mechanics' and Traders'	100	100	105
New Orleans Ins. Ass.	20	....	25
Sun Mutual Ins.	100	....	....
Southern Ins. Co.	100	90	95
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	127	....
Crescent City	100	97	98 ½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	125	....
Orleans	50	....	....
St-Charles Street	50	64	70
Privilège en Carrollton RR.	100	90 ¾	92 ¼
Actions diverses.			
C. C. Borgtrappen	50	45	44 ½
Imp. Bonded Warehouse	....	....	....
Jefferson City Gas Light Co	....	....	77
Louisiana Ice Mfg. Co.	....	....	....
Louisiana Ice Mas. Co.	....	....	....
Metairie Cem'y Ass.	....	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	99 ¾	100
N. O. Waterworks Co.	100	....	92 ½
N. O. Brewing Ass.	100	101 ¾	104 ¾
N. O. Coal Storage Co.	....	....	....
French Opera Association	....	....	....
Sugar Shed Co.	50	32	32
Louisiana Electric Light Co.	....	....	....
Louisiana Cotton & Chem. Co.	....	....	....
St. Martin Oil Works	....	....	....
S and Fleet Ex. Co. of Chicago	10	1 ¾	3
Jockey Club	....	....	....
[illegible]	....	....	....
Edison Elec. Illumin'g Co.	....	....	....
Tchoupitoulas Cement Co.	100	....	....
Rosetta Gravel	....	....	....
Varie. Theatre	....	....	....
Orleans F. B. Co.	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co.	....	....	....
Jackson Brewery	....	....	....
2d Mort. Bd.			
C. C. Furniture Co.	....	....	....
Independent Oil Works	....	....	....
Delta Ice Co.	....	....	....
Jackson Coal & Coke Co.	....	....	....
Louisiana Furniture Co.	....	....	....
Southern Athletic Club	....	....	....
Young Men's Ath Club	....	....	....
[illegible]	....	....	....
Planters' Cotton Oil Bonds	....	....	....
Sweet Cotton Oil Deb.	....	....	....
Washington Artillery bonds	....	....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 00)	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's	90 ¾	92 ½	....
Alabama 4's	....	....	....
Bons de ville.			
Premiums	162	162 ¾	....
Premium drawn number	....	....	....
Privilège on Premiums	....	....	....
City Constitutional 4's	101 ¾	....	....
Consolidated 6's, Crossman	....	....	....
Extended 6's, Consol.	....	....	....
Extended 6's, Consol. Crossman	105 ¾	106	....
Extended 6's	....	....	....
Extended 6's, F. R.	....	....	....
Extended 6's, Waterworks	....	....	....
Extended 6's, F. rk	....	....	....
City 6 per cent certificates	....	....	....
Consolidated coupons	....	....	....
City 5's	160 ¾	161	....
City 7's, old	....	....	....
City 7's, new	....	....	....
City 7's, gold	....	....	....
Houston Funding	....	....	....
Houston Ret. Com.	....	....	....
Bons divers.			
United States 4's	....	....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort.	....	....	....
C. St. L. & N. O. R. R. Co.	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt.	....	....	....
Cotton Exchange Stock	....	....	....
Board of Trade Stock	....	....	....
Produce Exchange Stock	....	....	....
Mech. Dealers and Excha. Be.	....	....	....
Sugar Exchange	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's	....	....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's	113 ½	115	....
New Orleans Gas bonds	....	....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.	80	....	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort.	....	....	....
St-Charles Hotel Co. mort.	....	....	....
Crescent City RR. 1st.	....	....	....
Crescent City RR. 2d mort.	....	....	....
N. O. & Carrollton RR. 1st mort.	....	....	....
N. O. Canal & Banking Co. 1st mort.	114 ½	105 ¾	....
N. O. City RR. Co. 1st mort.	....	....	....
Orleans RR. Co. 1st mort.	....	....	....
St. Charles St. RR. Co. 1st mort.	....	....	....
Cotton Exchange Lessee	....	....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1885	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1886	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1887	....	....	....
State Warrants, ordinary, 1888	....	....	....
Police certificates	....	....	....
School certificates	....	....	....
City scrip, old	....	....	....
City scrip, new	....	....	....
Jud. int. cert. on State coupons	....	....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 56 de 1880	....	....	....
Unpaid State coupons No 12	....	....	....
Unpaid State coup. priority No 12	....	....	....
State school warrants	....	....	....

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 50 à 125
Bons chevaux de trait	125 à 150
Chevaux de selle et de voiture	250 à 400
Mulets pour habitations sucrières	150 à 190
Mulets, qualité moyenne	125 à 135
Mulets pour coton	75 à 110
Mulets communs	40 à 75
Bons mulets de ville	225 à 250

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHÉ DE LA NLLE-ORLÉANS SUR PLACE.

Le Coton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 850 balles et 300 à arriver. Le marché est stable.

Les cotons tachés sont de ¼ à ⅛c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	5 1/16	nom
Ordinary	5 ½	5 7/16
Good Ordinary	6 1/16	6
Low Middling	6 9/16	6 ½
Middling	7	6 15/16
Good Middling	7 ⅛	7 1/16
Middling Fair	8	7 15/16
Fair	9 3/16 nom	9 ⅛ nom

FUTURS.

Bien fermes.
Janvier 7,21 à 7,22; février 7,31 à 7,32; mars 7,41 à 7,42; avril 7,51 à 7,52; mai 7,61 à 7,62; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 6,87 à —; octobre 6,94 à 6,95; novembre 7,04 à 7,05; décembre 7,12 à 7,13.

Les ventes comprennent 31,800 balles.

MARCHÉS DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 7; à Mobile 6 13/16; à Savannah 6 ¾; à Charleston 6 ¾; à Wilmington 6 ¾; à Norfolk 7; à Baltimore 7 ¼; à Boston 7 3/16; à Philadelphie 7 7/16, à Memphis 6 15/16; à Augusta 6 ¾ à 6 15/16.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable.
Coton: Middling Gulf 7 7/16.

FUTURS.

Bien stables.
Janvier 7.51 à 7.52; février 7,62 à 7,64; mars 7,72 à 7,74; avril 7,82 à 7,84; mai 7,92 à 7,94; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 7,09 à 7,11; octobre 7,11 à 7,12; novembre 7,25 à 7,26; décembre 7,36 à 7,38.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 23,735 balles; même temps l'année dernière, 74,511 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 144,230 balles; même temps l'année dernière, 318,641 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 19,927 balles; même temps l'année dernière, 33,234 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 54,475 balles; même temps l'année dernière, 109,456 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 63,967 balles; même temps l'année dernière, 34,951 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 502,865 balles, même temps, l'année dernière, 422,000 balles.

MARCHÉ DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Bonne demande.
Coton—4 1/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Stables.

MARCHÉ DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Coton—51 fr. pour l'Ordinaire (sur place), 46 ½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 44 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MÉLASSE.

Jobbing, ⅛ à ¼c plus élevé par livre pour le sucre, et 3 à 5c plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Nominal.

Choice; Strictly prime; Prime; Fully fair; Good fair; Fair; Good prime; Good common; Common; Inferior — [cotes illegible]

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated; Off granulated; Choice white; Gray white; Off white; Fancy yellow; Choice yellow; Prime off yellow; Off yellow; Seconds — [cotes illegible]

MÉLASSE—OPEN KETTLE—Nominalement.

Fancy; Choice; Strictly prime; Good prime; Prime; Fair; Good fair; Good common; Common; Inferior; Fermenting — [cotes illegible]

CENTRIFUGAL—Fancy; Choice; Strictly prime; Good prime; Prime; Good fair; Fair; Good common; Common; Inferior — [cotes illegible]

SIROP—[illegible]

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Actif.

Head	4 ¼ à 5 ¼
Prime	[illegible]
Good	[illegible]
Fair	[illegible]
Ordinary	[illegible]
Common	[illegible]
No 2	[illegible]

RIZ BRUT—Ferme pour riz sec.
Cotes du riz brut: $1 75 à 3 25.
RIZ POLI—$15 00 à 16 00.
[illegible]—$6 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse:
FARINE—Facile.
Patents $4 00 à 4 05; extra fancy $— à 3 65, fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$— à 2 50.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 25 à 4 50 le baril; extra fancy $3 60 à 3 90; fancy $3 40 à 3 70; Minnesota flour, bakers $4 02 ½ à 4 75; Straights $4 37 ½ à —; patents $5 60.
FARINE DE MAIS—$2 45 à 2 50.
CORN MEAL—Choice $3 10 à 3 15.
GRITS—$3 10 à 3 15.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 00.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS—On cote — à 61 pour le blanc, 59 à 60 pour le mêlé et 60 à 61 pour le jaune.

AVOINE—Red Rust Proof Oats 35 à 37 ½; No 2 de l'Ouest 41 à 42; No 1 41.
SON—85 à 87 ½c.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00, Choice $15 50 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 3c. de plus par boisseau; avoine 2 à 3c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Cotes officielles de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
NOUVEAU MESS PORK—$12 50 à —.
VIEUX MESS PORK—$12 50 à —.
VIANDES SALÉES SÈCHES — Epaules 7 ¾ à —; short rib sides — à 8 ¾; long clear sides — à 8 ¾; short clear sides 8 ¾ à 9.
BACON—Epaules — à 8; short rib sides — à 9 ¼; long clear sides — à 9 ½; short clear sides — à 9 ½.
GRAISSE — En tierçons, raffiné, — à 8; leaf — à 8 ¾.
JAMBON—12 ¼ à 13.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jowls—Pork, bbls—Pig pork $13 50 à 13 75; ex prime pork $13 50 à —; family pork $13 50 à 13 75; prime mess $13 50 à 13 75; rump pork $13 50 à —.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 8 ¾c.; Boneless shoulders 8 ¾ à —; picnic hams 8 ¾ à 9c.; breakfast bacon 10 ¾ à 11 ¾c.; hams 12 ¾ à 13 ¼c.
Bœuf—Extra mess $9 25 à 9 50 le baril; plate $9 00 à 9 50; extra mess $7 25 à 7 50; Fulton Market à $11 00; extra plate—demi-baril—$4 75 à 5 00; plate $4 00 à 4 50; extra mess $4 00 à 4 50; New York Fulton Market $6 25 à 6 50.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO—Prime 16 ¼; good 18 ½; fair 18 ½; ordinaire 15 ¾c. commun 13 ¾c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 19 ¾; good 19 ¾; fair 19 ¾; low fair 18 ¾.
BEURRE—Western Creamery—Extra 27 à 28c.; extra firsts 25 à —c.; firsts 22 à —c.; Western Dairy—Extra 20 à 21; extra firsts 18 à 19; firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York cream 11 ¼ à —; twins, full cream, 11 ¾. Young American's, full cream, 12 à —; singles 11 ¾. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 90c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1 ¼ à 3c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lot $9 00 à — par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 50 à — par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50, f. a. b. par long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. a. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 25 ½ à 26c. la gallon le new cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché:
Eastern — 2 ¼-pound à 6 ¾c. par yard, 2-pound 7 ¼c., 1 ¾-pound 6 ¾c. Western 2 ¼-pound 7 ¾c. par yard, 2 pound 6 ¾c., 1 ¾-pound 6 ¾c.
Twine—Jute 7 ¼ à 7 ½ la livre, Hemp 12 ¼.
COTTON TIES—Arrow $1 00 à — le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 6c. de plus par livre.
Pommes, $3 50 à 4 50 par baril; sèches, par livre, choix à fancy, 5 ¾ à 6 ¾c. Amandes, par livre, 18 à 20c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 7 à 8c. Citrons, par livre, 25c. Currants 6 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Coco, par cent, $3 00 à 3 50; coco, paked, pièce, 3 ¾c. Dates, par livre, 5 ¾ à 6c. Pruneaux quarts 6 à 7c.; pinte do. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Melons d'eau $8 00 à 15 00. Limons, par boîte, $7 00 à 8 00. Raisins de l'Ouest 35c. à $1 00; de la Californie $2 00 à 2 50 par boîte; Oranges de Messine et Palerme, par boîte, $5 00 à 5 50. Oranges de la Louisiane $2 50 à 5 00 par boîte. Impériales $5 00 à 5 50. Pêches de la Californie $1 50 à 2 00 par boîte. Poires de la Californie $2 50 à 3 00 par boîte; d'autres qualités $2 25 à 2 50. Prunes par boîte de 1/2 de boisseau 65 à 75 cts. Pacanes, par livre, 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine $1 50 à 3 00. Pruneaux, par livre, 10c. Noix, par livre, 15c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Ces cotes représentent le prix du gros au jobbing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 50 à 3 00; de la Louisiane $2 25 à 2 50.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril [illegible].
YAMS—$2 50 à —.
OIGNONS—De la Louisiane $2 00 à 2 25; de l'Ouest $2 00 à 2 25 le baril.
AIL—De la Louisiane 25 à 50c., italien 40 à 75c. par couple de tresses.
TOMATES—Par boîte de 1/3 de boisseau $1 00 à 1 25.
CONCOMBRES—$2 50 à 3 50 le baril.
CHOUX—Chicago par crate $2 00 à 2 75.
CHOUCROUTE—De St-Louis $7 50 à 8 00.
HARICOTS — Nouveaux pois verts à 4 ¾ à cts. Choice Northern med. à 4; Northern red kidney choice à 6; white kidney 5; pois verts 2 ¼ à — petit pois 2 ¾c. la livre.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volailles, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Jeunes volailles de l'Ouest $4 75 à 5 00 la douzaine; poules $2 00 à 4 00; canards $2 75 à 3 75; oies $3 50 à 4 00; dindes $7 00 à 9 00.
Jeunes volailles de la Louisiane $2 00 à 4 00; poulets $1 75 à 2 00; canards $2 75; oies $5 00 à 5 50; dindes $6 00 à 8 00.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 17 à 18, ceux de la Louisiane 20 à 21.
SUIF—4 ¾c. la livre pour celui de la ville; do. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à 22c. la livre.
LAINE—Burry 11c. la livre, Louisiane clair, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17c.; clair lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—7c livres, et au-dessus 4c.; sèches et peaux de vaches 30 à 70 livres 9c.; kips 14 à 20 livres 8c.; peaux de veau 26c. livre, 7c; dry salted 5c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 5c.; dry flint 9c.; dry salted 8c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $3 00; castor à $2 00; ratons, opossums 5 à 10c.
PEAUX—Chevreuil 30c. la livre, summer 16 à 20c.; chèvres 15 à 20c.
MOUSSE—Noire 2 à 3 ¾c. la livre; grise 1 ¾ à 2c.; autre 2 à 3 ¼c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c. pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90, goudron de charbon $5 50, à 6 00 le baril; goudron de Wilmington $2 75 à 4 00. Résine — à $1 25, F $1 15, G $1 40, H $1 40, K $1 75; M $1 90; N $2 40; W G $2 40; W W $2 50. Essence de térébenthine 33 ¾c. Jobbing 3c. de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 31 à 33c le baril, famille 50c. le baril, $5 00 le tonneau; anthracite $8 00 à 9 00 le ton; Alabama gros, $5 50 à 5 75 le tonneau.
ALABAMA—Par car, stove, 50c.; Cahaba 55c. rogan, égal aux chars $3 25 à 3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

Absinthe, le gallon; Brandies, du pays, le gallon; Pêche, vieux, le gallon; Pomme, le gallon; Cognac importé, 1892, le gallon; 1878; 1875; 1870; 1864; 1860; 1848; Otard, Dupuy & Co. Cognac, 1882; 1870; 1864; 1848; L. P. Claverie & Co. Cognac, 1880; 1872; 1868; 1850; Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 ou 100 de preuve, par gallon; Ocont; Bourbon; Seigle; Scotch, importé; Irlandais, importé; Duffy's malt whisky, par gallon; Duffy's malt whisky, par caisse; Genièvre—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon; Hollande, par gallon; Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon; Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse; David McArthur & Co's Old Tom Gin, par caisse; David McArthur & Co's Old Tom Gin, par gallon; Holland, par caisse; Vins Rouges—Claret ordinaire, barrique; Imported Médoc, la caisse; St-Julien, la caisse; Vertheuil Médoc, la caisse; Margaux, la caisse; Château Dillon, la caisse; Château Dauzac, la caisse; Pontet Canet, la caisse; Larose, la caisse; Léoville, la caisse; Château Haut Brion, la caisse; Château Lafitte, la caisse; Californie Claret, le gallon; Californie Zinfandel, le gallon; Importé, ordinaire, la barrique; Claret de famille, la barrique; Richebourg, la barrique; Margaux, la barrique; St-Clément, 1887, la barrique; Château Dillon, la barrique; Château Dillon, J. Prom & Co., la barrique; Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique; Vins Blancs—Californie, le gallon; Catawba, la caisse; Importé Graves, la caisse; Importé Sauternes, la caisse; Importé Haut Sauternes, la caisse; Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse; Imp. Château d'Arche, la caisse; Imp. Chât. Sadeyrnacq, la caisse; Imp. Chateau Rousseau, la caisse; Importé Château Latour Blanche, la caisse; Importé Chât. Yquem, la caisse; Importé de famille, la barrique; Importé do, la barrique; Plus $1 de plus par caisse; Ordinaire, la caisse; Madère, la caisse; Madère, Cette, le gallon; Madère, genuine line, le gallon; Muscat, la caisse; Sherry, Cette, le gallon; Sherry, genuine Xérès, le gallon; Sherry, la caisse; Très vieux porto, la caisse; Champagne — Roderer carte blanche, quarts, la douzaine; G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay; Extra Dry; Dalbeck & Co.'s extra dry arts; Dalbeck & Co.'s Dolmondes, ets; D. B. Pol & Co.'s quarts; Perrier-Jouet — Réserve Royal quarts; Perrier-Jouet—Spécial quarts; Moet & Chandon, white seal, ets; Bouche, extra sec, quarts; Bouche, sec, quarts; Bouche Riche, quarts; Pommery Sec; Veuve Clicquot; Louis Roederer, quarts; Plats $2 de plus par caisse; Damsonilly Royal champagne, Ultra Sec, quarts; Damsonilly Royal champagne, Ultra Sec, pints; Ale et Porter—Read Bros, la douzaine; Burke, E. J., la douzaine — [cotes illegible]

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough, per 1,000 feet—Timber No 1, 10c per lineal foo. Scantling No 1; No 2; Boards No 1; No 2; No 3; No 4; Plank No 1; No 2; No 3; Flooring No 1; No 2; No 3; Gallery flooring, 1 ¼x6; Weath'b'ds No 1; No 2; Ceiling No 1; No 2; Yellow pine, dressed—Flooring No 1; No 2; Weath'b'ds No 1; No 2; Ceiling No 1; No 2; Boards No 1; No 2; No 4; Cypress—Rough b'ds No 1; No 2; No 3; No 4; No 5; Dr'ed b'ds No 1; No 2; No 3; No 4; No 5; Wharf timber—No 1; No 2; No 3; Mahogany timber per foot; Cedar timber, per foot; Walnut timber—Il y en a peu sur le marché; Oak lumber, per 1000; Shingles—14, 16 and 20 inch. sawed and split; Laths, per 1000; Alabama lime; Cement, domestic; Cement, imported; Slate; Brick, Lake and I. C. R. R.; Brick, paving; Brick, ordinary; Sand; Shells, small; Shells, large; Plaster, calcined; Fire brick, American, per 1000; Fire brick, English, per 1000; Fire clay, per barrel; Lake city clay; Sewer pipe, per foot — [cotes illegible]

QUINCAILLERIE.

Axes—"I cut loose," per doz.; Crescent, par doz.; Diamond axle grease, en boîtes, par gr; Scott's Ladders, 25 to 42-inch, chacun; Trace chains, la paire; Ox chains, ⅜ à 5-16 et 5/8, par livre; Hoes, A. B. & Co. H. B. No 2-0, par douz.; A. B. & Co., A. B. No 2-O, par douz.; Lynden B.C. No 4-0 ou No 5-0; Gatlin & O'Brien No. 4-0-1, par douz.; West Lynden cultivator, W-ahy by dane, chacun; Planet, Jr., cultivator, plain, chacun; Planet, Jr. cultivator, horse hoe, chacun; Planet, Jr. cultivator, whole, chacun; Brent Le Dow cultivator, chacun; Universal cultivator, chacun; Columbia cultivator, chacun; Brown riding cultivator, chacun; Monroe rotary harrows, Nos 13, 17, 18, 24; Golden' hinge harrows, 14-20 dents; Pennsylvania disc harrows, chacun; A. B. & Co. ache harrows, chacun; Expanding harrows, 11 teeth, chacun; Deere's stalk cutter, No 1; Dope's stalk cutter, No 2; Le Dow disc harrows; Deere disc harrows, No 2; Deere disc harrows, No 4; Hollow ware, skillets and lids; Anvils; Bar iron, basis, par cwt; Steel nails, basis, keg; Wire nails, 50 à 60 basis, keg; I cut loose plows, pony x lent $5 75, less 25 per cent; I cut loose plows, A-O x pts, list $6 75, less 25 per cent; I cut loose plows, B-O x pts, list $7 50, less 25 per cent; I cut loose plows, C-O x pts, list $10 40, less 25 per cent; I cut loose plows, D-O x pts, list $11 40, less 25 per cent; A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, A-O x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, B-O x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, C-O x pts, chacun; A. B. & Co. steel plows, ½-&-K pony x pts., chacun; John Deere Plows—Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Blue Board series, steel and wood beam, 30 per cent from list; Pullman series, steel beams, 25 per cent from list; Creole series, steel beams, 25 per cent from list; "Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, net; Roller, for same, net; Georgia stocks, single; Georgia stocks double; Farmers' pet double stocks; Rope, sisal, ½-inch and over, base; Rope, manila, ½-inch and over, base; Rope, cotton, 5-16 and ½-inch, basis; Spades—Ames', A. B. & Co., per dozen; Shovels—Ames', A. B. & Co., per dozen; Barb wire, galvanized, per cwt; Drop shot, tower, per bag; Buck shot, per bag; Dupont powder, small lots; Dupont powder, 40 keg lots; Cane knives, per doz.; Wheel barrows, per doz.; Best coal barrows, chacun; Allen c. s. meal distributer; Clarke's c. s. meal distributer; Buck Cap Stoves, less 50 per cent off list; Garland stoves, less 50 per cent off list; Pennant stoves, less 50 per cent off list; Challenge ice chests and Challenge refrigerators, less 30 per cent off list — [cotes illegible]

FEUILLETON.

No 18. Commencé le 30 août.

Belle-Madame.

— PAR —

ALBERT DELPIT.

QUATRIÈME PARTIE.

XXV

(Suite.)

Elles ont tenté de vous déshonorer.... Ah les gueuses! Elles n'aboutissent qu'à un échec humiliant:— "Comment! M. d'Orsel ne vit pas avec Mme Roller? Comment! Mme Roller est au couvent?"

—Et peu à peu votre conduite s'explique et devient naturelle. Le dénoûment explique le drame. Vous avez quitté celui que vous n'aimiez pas pour épouser celui que vous aimiez. Sans compter.... sans compter que dans ce grand Paris nous resterons inaperçus et nous nous verrons toute la journée.... toute la nuit.

Elle détournait la tête, en rougissant:
—Je t'adore! dit-il tout bas.

Il la couvrait de baisers, de ces baisers subtils qui grisaient l'amant sensuel et la maîtresse amoureuse. Nancy ferma les yeux, frissonnante de bonheur. Tout son corps vibrait sous les caresses de Jacques. Elle glissa entre les bras du jeune homme, en murmurant, elle aussi:
—Je t'adore!...

.....

Dissimulée par son amour, Belle-Madame redevint gaie. Le créature humaine est si mobile dans les impressions qu'elle subit! Tels ces brouillards légers qui flottent au ras des prairies quand l'aube blanchit à l'horizon. Au premier rayon de soleil, le brouillard se dissipe; à la première caresse, la tristesse s'envole.

La visite de Mme de Servignac dura huit jours: pendant toute une semaine, elle joua son rôle sans se démentir un instant et se montra la même, aimable, enjouée, complimenteuse. La joie de Jacques désappointait sa pleine confiance. Lui qui connaissait à fond le caractère de Diane, il ne comprenait rien à ce changement subit. Elle avait toujours répété à son frère qu'elle redoutait surtout pour lui un sot mariage. Car cette femme à la fois très aristocrate et très pratique appelait "mariage sot" non pas la mésalliance, mais la pauvreté. Aussi, à certaines heures, le raisonnement du comte hésitait et tournait dans le vide. Que Mme de Servignac eût applaudi au mariage de son frère avec une Mme Roller, veuve riche d'un époux riche: rien de mieux; mais avec une Mme Roller divorcée et sans le sou.... autre chose! A force de chercher une explication introuvable, Jacques se fût aisément résigné. Mais Nancy ne lui permettait pas la résignation. Avec l'insistance douce et tenace des femmes amoureuses, elle revenait constamment sur le même sujet.

—Je vous en supplie, mon ami, n'allons pas à Paris! Restons ici tout l'hiver.

—Hélas! impossible, chère! Je m'estime très heureux que ce duel ne m'ait pas nui auprès de mes chefs. Le ministre veut bien m'attacher à son état major: c'est un poste où je gagnerai sûrement le quatrième galon.

Que répondre?

—Est-ce tout? continua-t-il. Nous pas. Nous sommes au mois de décembre: l'hiver commence. Je m'ennuierai bientôt comme vous vous ennuierez vous-même. Dans la journée, deux ou trois heures de soleil, peut-être, avec une brise tiède qui nous rappellera les beaux jours passés. Puis le ciel se couvre et devient tout gris; il faut rentrer. Et ce sont les longues, longues, longues soirées! Ces soirées interminables où l'on bâille à neuf heures parce qu'on n'a plus rien à se dire. Croyez-en mon expérience, ma Nancy. Acceptons l'offre de ma sœur, hâtons-nous de la suivre à Paris. Là-bas, rien de plus facile que de nous créer une existence très agréable. Vous vous dissimulez dans un petit appartement à moitié chemin du ministère et de l'hôtel de Servignac. A chaque heure, je suis chez vous; tout mon temps libre, je vous le donne. Le soir, nous nous glissons dans une baignoire de théâtre, et nous revenons souper en riant comme des amoureux qui se cachent.... Ah! la bonne vie! Et vous aimeriez mieux végéter dans ce pays, où nous serions perdus en pleine campagne, sans distractions et sans plaisirs! Pure folie!

Il y avait certes de la tendresse dans ces paroles: mais Nancy sentait surtout leur égoïsme inconscient. Comment craignait-il de s'ennuyer avec elle, elle qui était sûre de ne jamais s'ennuyer avec lui? Il parlait de soirées interminables? Ce n'est pas autrefois qu'il les eût redoutées! Autrefois!.... Mais était-il donc bien loin, ce temps-là, ce temps où il ne se lassait pas de rester avec elle, de causer avec elle? Il ne datait que de quelques mois, et Jacques appréhendait l'ennui! C'est donc ça, l'amour des hommes! Après les premières ivresses viennent l'ennui, puis la lassitude, puis la satiété! Et Nancy s'interrogeait avec terreur. Avait-elle donc commis quelque faute pour que Jacques lui apparût ainsi tout à coup presque changé? Quelle misère que la vie! Quelle misère les serments d'amour éternel!

Nancy était conseillée par son instinct mieux encore que par sa raison. Elle devinait une ennemie en cette Mme de Servignac; une ennemie qui la haïssait, qui la poursuivrait toujours. Alors Belle-Madame fondit en larmes en balbutiant:

Ah! fini, mon bonheur! Fini, fini, fini!

XXVI

Une salle comble: ils sont là, tous ceux qui de près ou de loin appartiennent aux chœurs du Palais. Conseillers à la cour d'Aix, juges au tribunal, avocats, avoués...... Et derrière ce public spécial les curieux, les curieuses, mondains, mondaines, filles, — oh! les filles de province! — Officiers en tenue.... Et tous excités par le secret désir d'un scandale affriolant. M. Soulac préside avec une gravité majestueuse. Mme de Servignac a tenu sa parole avant même que le service promis ne lui fût rendu. Le brave homme a sa nomination en poche. Alors, comment se fait-il?.... Oh! M. Soulac est en règle. Il a écrit une longue lettre à M. le garde des sceaux; une longue lettre très obséquieuse et très plate. Il est flatté, sans doute, et passive-ment flatté que Son Excellence ait bien voulu lui accorder une si haute faveur. Mais le devoir avant tout! C'est pour remplir le sien que M. Soulac désire mener à bonne fin ce procès.

Naturellement, la baronne de Chevry brille au premier rang. Et malgré la saison avancée (car il gèle même à Marseille), la blonde Juliette s'est composé un costume très provoquant; un vrai costume pour un après-midi de concours hippique ou une séance de cour d'assises.

L'avocat de M. Roller a la parole. C'est Me Rameau, bâtonnier de l'ordre, aimé, estimé de tout le monde. Il m'a gardé d'entrer dans des détails inutiles de vie privée. Son plaidoyer est bref, correct, loyal. L'opinion de tous n'est-elle pas fixée? Ne sait-on pas quelle est la coupable? Y insister serait lâche. Au surplus, M. Roller, que tout le monde cherche des yeux et que personne n'aperçoit, M. Roller a donné des instructions formelles, Il a prié Me Rameau d'éviter tous les détails pénibles.

La cause doit se résumer à ceci: "L'épouse a quitté le domicile conjugal et refuse d'y reprendre sa place." Le public éprouve une légère déconvenue, compensée pourtant par le plaisir d'écouter un orateur éloquent. Des impressions s'échangent à voix basse.

—Mais ce n'est pas drôle du tout! Est-ce qu'on ne racontera pas des anecdotes.... piquantes sur les intimités de beau Jacques et de Nancy, cette affreuse coquette!

Encore les gens qui parlent ainsi sont-ils les plus indulgents. Juliette, Mme Soulac, le petit Saint-Gal et tous les anciens courtisans de Mme Roller se montrent plus franchement cruels. Pour eux, Nancy n'est pas une affreuse coquette, mais une femme dépravée. Alors, pourquoi ne pas le dire? Honnêtement il reste à la fin une vague conviction.

Le ministère public n'a pas encore donné ses conclusions: et c'est à M. Pontillet, substitut du procureur de la république, qu'incombe cette tâche délicate.

On pouvait être tranquille; avec M. Pontillet, le procès prendrait tout de suite une autre allure. Ce magistrat, assez jeune, ne valait ni mieux ni moins que beaucoup d'autres. Seulement, dévoré d'ambition, il était bien résolu à profiter de la première occasion pour se glisser en pleine lumière. D'un esprit caustique, il se plaisait à lancer des sarcasmes sur tout le monde. On l'aimait peu, mais on le craignait beaucoup. Ce jour-là, il eut cet art exquis de donner juste ce qu'on attendait de lui: ni trop violent dans l'attaque, ni trop modéré dans l'indulgence. Réunissant les potins variés qui trottinaient par la ville, il composait un ensemble clair et logique. Il prenait à ses débuts le mariage de la jeune femme, et la montrait, elle, fille pauvre épousée par un millionnaire, affolée tout de suite de luxe et de plaisirs. Dès la lune de miel terminée, on ne voyait plus que Mme Roller, on ne parlait plus que de Mme Roller. Mme Roller faisait sensation au théâtre; Mme Roller offrait des fêtes d'un luxe et d'un éclat extraordinaires. Ah! c'est qu'elle n'était pas une femme de foyer, cette Mme Roller!
—On me permettra, s'écriait le procureur, de me servir de l'expression neuve inventée par un grand amateur dramatique contemporain!

Alors, après des murmures approbatifs, M. Pontillet se tut, afin d'entendre ces discrets bravos, aussi doux pour le substitut que pour le magistrat. L'auditoire émoustillait enfin, heureux qu'on traitât rudement cette orpheline sans le sou, cette criminelle qui avait volé des millions à toutes les jeunes filles à marier! Chacun devinait que le substitut ne s'arrêterait pas en si beau chemin. Après avoir piétiné sur la pauvre Belle-Madame, il ne voudrait pas infliger une déception à cette bienveillante assistance. En effet, après un repos de cinq minutes, M. Pontillet poursuivit son réquisitoire. A présent, c'est le tour de Jacques. Mais que de délicatesse, que de tact, de sévérité! Une minute on crut que le magistrat réciterait toute la généalogie des d'Orsel: et le quatrième aïeul tué à Fontenoy, et le trisaïeul tué à Quiberon, et l'aïeul tué à Leipsig!.... "Je salue ces nobles familles qui versent noblement leur sang pour le pays...." (Ici la tirade patriotique.) Ensuite M. Pontillet esquissait le portrait de la mère de Jacques, une blonde vaporeuse qui gémissait si tendrement son fils. A croire le substitut, les autres mères n'aimaient pas leurs fils. Hélas, feu Mme la comtesse d'Orsel.... (Ici la tirade attendrissante.) Le rejeton de tant d'illustres aïeux sortait de Saint-Cyr; il passait plusieurs années à Marseille.... Et que faisait-il à Marseille? Cherchait-il le plaisir? Courait-il les bals? Pas du tout! Absorbé par le travail, il se préparait noblement à l'école de guerre. Car, d'après M. Pontillet, tout était noble chez Jacques: famille noble, visage noble, travail noble, existence noble. Hélas! cet homme si noble rencontrait tout à coup une de ces coquettes.... qui,.... que.... (Ici la tirade indignée.)

Le magistrat termina par cette phrase:
—Enfin, messieurs, cette malheureuse est condamnée même par les siens. Car la seule parente qui lui reste est ici, parmi vous, protestant au nom de sa vertu inattaquable contre la déchéance de l'indigne créature!

Tous les regards se portèrent instinctivement vers Mme d'Angloment qui rentrait à sa place imposante et souriante, nullement gênée par la curiosité générale, elle dégustait une prise de tabac. C'est que pour elle aussi, cette journée-là était une journée de triomphe. Le déshonneur public de Nancy vengeait les mécomptes et les colères de mon Jeannette. Quelques-uns songeaient sans doute que la tante de Nancy commettait une lâcheté. Mais ils n'osaient pas formuler tout haut leur critique, tant l'opinion se prononçait énergiquement contre Belle-Madame. Au surplus, le silence se faisait déjà sur le dernier mot de [illegible] [illegible]

les époux, en faveur de M. Roller, demandeur.

Pas un fait qu'on n'applaudît. Le jugement du tribunal donnait grasse pâture aux rancunes de l'assistance. Pas une des femmes présentes ne désirait que Nancy fût condamnée à la prison: son déshonneur suffisait. Tout à coup, le général Hattier-Beauvoisin, sa grande tenue, le cordon rouge au cou, se leva et dit d'une voix forte:

—Ce jugement est abominable! Si Mme Roller était ici, j'irais lui présenter mes respects.

Le président Soulac essaya bien de protester. Mais le général jouissait d'un rude crédit. Tout le monde s'écarta, en un sentiment de déférence, quand il sortit, la tête haute, ayant à son bras Mme de Guerny. Il y eut alors comme un revirement dans l'opinion. On se racontait à voix basse l'admirable désintéressement de Nancy. Jadis, quand M. Roller la courtisait, elle avait refusé le régime de la communauté pleine et entière. Maintenant, elle quittait la maison de son mari sans un bijou, sans une toilette: elle n'emportait pas même ce fameux collier de perles donné par Mme d'Angloment dans un accès d'étrange générosité.

Que l'opinion fût partagée ou non, la pauvre Nancy n'en était pas moins marquée au front, mise au ban, traînée toute nue dans les salons, dans les boudoirs, dans les journaux! Cette vaillante créature, si chaste d'instincts, si pure de pensées, appartenait dès lors à la comédie courante. On pouvait parler d'elle comme on parlait de Fortinie à la mode ou de la femme en vogue. Nancy, la belle Nancy, devenait "la Carlier"...

Ah! comme elle fût bien en beauté [illegible]

la mous quand triomphaient toutes les ennemies de Mme Roller. Et Rose qui reçut le soir au théâtre, avec un demi-sourire, des compliments à double entente; et Mme Soulac, qui trouvait que son mari avait été remarquable; et celle-ci qui eût voulu Désiré pour gendre; et celle-là qui l'aurait volontiers gardé pour elle même. La baronne célébra ce beau jour par un dîner intime, où, naturellement, le président et sa revêche épouse tinrent la première place. Quand Mme Soulac arriva, Juliette l'entraîna dans son boudoir. Elle commença par la couvrir de ces petits baisers pointus, comme en échangent les femmes qu'un intérêt pareil unit momentanément.

—Vous savez combien je vous aime, chère madame, et surtout combien grande est ma confiance en vous?
—Oh! certes, chère petite.
—Alors, expliquez-moi pourquoi je vous vois toutes si souriantes; même vous. Cependant vous détestez comme moi cette éhontée pécore.
—Vous ne comprenez pas?
—Pas du tout, je vous assure.
—On voit bien que vous n'avez jamais lu la loi sur le divorce! Dites-moi, ma bonne Juliette, auriez-vous été contente que Mme Roller devînt comtesse d'Orsel?

Une flamme s'alluma dans les yeux de la baronne.

—Quel! Jacques commettrait cette insigne folie?
—Parlons franc. Je suis sûre,—très sûre,—qu'il l'aurait commise. Ne vous fâchez donc pas! Or, son mariage avec Nancy est impossible dès à présent. Le loi est formelle. La femme contre laquelle le divorce est prononcé pour époux (?) ne peut épouser son complice [illegible]

arrivait à Paris, heureuse et confiante, malgré quelques heures de détresse profonde. Est-ce qu'elle connaissait la loi? Est-ce qu'elle redoutait la méchanceté des uns et la perfidie des autres? Elle croyait naïvement à l'avenir. A l'heure même où le tribunal la flétrissait publiquement, Belle-Madame se disait:

—Encore dix mois, et je porterai le nom de celui que j'aime, de celui qui m'aimera toujours....

Toujours!

XXVII.

Un petit appartement rue de Commaille, dans le faubourg Saint-Germain. Bien triste, cet étroit quatrième étage, où Belle-Madame et Métilde se sont réfugiées en quittant le Vaucluse. Le comte d'Orsel n'est point riche. Même en partageant avec sa maîtresse son maigre revenu de jeune homme, il n'a pu l'installer que d'une façon précaire. Et c'est là que l'élégante Belle-Madame use ces longues, ces tristes journées. Elle le voit bien peu, son Jacques. Le jour, le capitaine est absorbé par son service au ministère de la guerre; le soir, il dîne chez Mme de Servignac. Peut-il rien refuser à cette sœur dévouée qui lui parle fréquemment de son prochain mariage? Il est amoureux, très amoureux, pourtant. Dès qu'il redevient libre, le jeune homme accourt auprès de l'adorée. Alors recommencent les chères intimités du Jas, heures tendres où ces deux êtres sincèrement épris échangent leurs impressions partagées.

Certes, la vie n'est pas gaie pour Nancy. Mais elle aime, elle croit et elle espère. Comment douter de l'avenir? Jamais Jacques ne lui a paru plus passionné. Il est séparé d'elle [illegible]

(A suivre.)